Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20261106-TH_DCM_2026_91-DE

COMMUNE DE THOURIE
35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 6 novembre 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
2 novembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 15
Excusés 0
Votants 15

Membres présents : Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, M Julien CHENARD, M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINÉ, M. Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER.

Membres absents excusés : sans objet

Membres absents : sans objet

M Anthony LEBRETON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-91
Publicité MAM et Pôle Santé

Dans le cadre de la recherche des professionnels prêts à intégrer la MAM et le Pôle santé, différents supports de publicité sont nécessaires. La commission développement économique a travaillé sur les possibilités :

Communication sur la radio RCA : Possibilité de diffuser l'information sur des zones géographiques qui nous correspondent (Bain de Bretagne vers la métropole rennaise et secteur de Châteaubriant) via des messages répétés plusieurs fois dans la journée. Nous pouvons moduler les fréquences de passage et la durée des spots
Des devis ont été réceptionnés avec différentes formules. Au vu du coût non négligeable, le conseil souhaite affiner le devis pour la prestation suivante :

- Diffusion en simultané sur les zones de Bain de Bretagne et Châteaubriant
- Spots de 25 secondes selon la répartition proposée (6 passages sur la journée)
- Uniquement les mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche
- Pendant 1 semaine

Anthony MOUTEL se charge de demander la mise à jour du devis.

Communication via affichage et flyers :
Des panneaux « rigides » pourraient être disposés sur les supports d'affichage grillagés en entrée de bourg, avec un message court et efficace. La commission suggère d'en positionner 2 pour la MAM et 2 pour le pôle santé en faisant varier les endroits pour induire un dynamisme dans notre recherche.

Des supports comportant des informations détaillées pourraient être apposés sur la vitrine du pôle santé et sur la clôture de la MAM. Une affiche est déjà présente sur celle du pôle santé. Un panneau rigide résistant aux intempéries est nécessaire pour la MAM.

2 devis ont été réceptionnés pour la fourniture des 4 panneaux d'entrée de bourg et celui de la clôture de la MAM :

Fournisseur	Descriptif	Montant total HT
Déco PUB - Janzé	Panneaux akyprint 3mm	368.76 €
ID PUB - Vitré	Panneaux akilux 8 mm	485.00 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée :

- Valide le devis de Déco Pub pour un montant de 368.76 € HT.
- Autorise le Maire à signer les documents liés à cette commande

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE